



Droit envers la situation de mon cousin

Par **cecilia rose**, le **08/05/2010** à **23:54**

Bonjour, rnrnje me suis inscrite sur ce forum parce que ma situation familiale actuelle est plutot complexe et je ne sais pas si oui ou non je dois réagir et si oui comment. rnrnje suis une jeune fille mineur, j ai 17 ans ce qui je le sais limite mes possibilités d'action... rnrnMon cousin de 9 ans connait aujourd hui une situation familiale plus que complexe. Depuis ses 3 ans ses parents sont divorcés. Son père est alcoolique et sa mère est une personne irresponsable, pour moi elle est dangereuse. rnrnMon cousin n'a jamais reçu d'éducation, d'amour et n'a jamais connu une situation stable... Il est malheureux et complètement perdu... Il vit aujourd hui chez sa mère, ce qui constitue une énorme faute judiciaire a mon avis car cette situation est en train de la détruire; mais le juge responsable de l affaire a toujours considéré sa mère comme apte a l'élever; rnrnSon père a refais sa vie et reste quelque peu fragile a cause de ses rechutes fréquentes dans l'alcool. Il garde cependant des relations avec son fils. Ses parents sont incapables de lui offrir une vie "normale" pour un enfant. j ai du résumer la situation qui est très complexe en réalité. rnrnJ'ai appris aujourd'hui que mon cousin a été interné dans un hopital psychiatrique sur la demande de sa mère qui y travaille. Le motif était que mon cousin a essayé de fuguer afin de revoir son père. Je sais qu'il n'a rien a faire dans un tel endroit! C'est loin d'être ce qui va l aider!! rnrnJe voudrais savoir quels sont mes droits dans cette situation et quels sont ceux de mes grands parents qui souhaiteraient me soutenir dans ma démarche. rnrnJ'espère que vous pourrez m'éclairer dans cette difficile impasse... rnrnCordialement.